**Séance plénière du CESEC 26 Juillet 2022**

**Auto-saisine Autonomie Alimentaire**

**Point d’information**

**1 – Rappel du cadre de l’auto-saisine**

***Auto-saisine du CESEC sur l’Autonomie Alimentaire de la Corse :*** elle est décidée en réunion plénière du 27 avril (Décision 2021/03).

***Finalités de cette auto-saisine :*** Elles sont

* de concevoir des stratégies de reconquête du marché alimentaire intérieur des résidents en restaurant la fonction nourricière de l’agriculture et de l’élevage en Corse ;
* de stimuler des mutations profondes de la demande alimentaire en modifiant nos modèles de consommation pour les rendre plus fidèles au régime méditerranéen avec des enjeux nutritionnels autant que culturels ;
* et de repenser les circuits de la distribution des aliments afin de faciliter la rencontre locale d’une offre rénovée avec une demande réorientée.

Ces finalités sont au carrefour de plusieurs politiques, agricole, alimentaire, des transports et de la distribution. Mais elles concernent également deux enjeux majeurs : (i) l’aménagement du territoire, avec la question foncière et les espaces péri-villageois et (ii) la précarité alimentaire et l’accessibilité des aliments locaux pour le plus grand nombre.

Suite à la plénière, la Commission Agriculture dans sa séance du 25 Mai, procède à la nomination du président du GT A. Angeletti et de son rapporteur F. Casabianca. Puis, l’ensemble des conseillers est invité à s’inscrire dans le groupe de travail qui comprend 18 membres à partir du mois de juin.

Les avancées du groupe de travail ont été présentées en point d’étape le 16 novembre 2021.

Un nouveau point d’étape est organisé lors de la réunion plénière du 26 juillet 2022.

**2 – Organisation des travaux de l’année 2021**

***2.1 – Proposition de méthode***

*R0 du 15 juin : Schéma général du groupe de travail.*

Définir l’objet de la commission : une matrice à informer de 3 objets en interactions (production – distribution – consommation), croisés avec 3 thèmes (enjeux visés – vision rétrospective – projection).

Proposer des étapes et organiser le travail de chaque étape : : Pourquoi travailler sur ce thème, quels sont les moteurs qui régissent notre situation, quels sont les leviers d’action pour engager des ruptures ?

Se donner un calendrier : Année 2021 (2ème semestre) travail interne au GT, Année 2022 auditions.

***2.2 – Réalisation des réunions***

*R1 du 28 juin : Cadrage des notions et Identification des enjeux*

Les 5 enjeux identifiés : *E1 - Les politiques agricoles et leurs effets ;* *E2 – Les orientations des productions ;* *E3 – Les orientations de la consommation ;* *E4 – Le problème des coûts de production et l’accessibilité des produits ;* *E5 – Quel choix de société ?*

*R2 du 9 septembre : Rétrospective de l’état actuel :* Comment en est-on arrivé là où nous en sommes et pourquoi sommes-nous si éloignés de ce que nous visons ? Les moteurs de la dépendance alimentaire qui nous ont conduits à notre situation.

*R3 du 17 septembre : Repérage des initiatives en cours :* Quelles actions entreprises aujourd’hui en Corse qui rompent avec les dépendances et contribuent à aller vers l’autonomie alimentaire ?

*R4 du 6 octobre : Premier listage des auditions utiles :* Pas moins de 40 propositions regroupées en 24.

**3 – Auditions réalisées au cours du premier semestre 2022**

Conduire les 12 auditions considérées comme prioritaires et nourrir la matrice en confrontant les éléments élaborés en interne avec ce qu’apportent les personnes auditionnées. Réaliser une grappe de 3 ou 4 auditions et une réunion de débriefing interne au GT sur ces auditions.

Un ensemble de 11 auditions organisées dont 3 ont dû être dédoublées + 1 audition additionnelle, avec 3 réunions de débriefing interne soit un ensemble de 18 rendez-vous opérés en 6 mois. Pas moins de 50 personnes ont été auditionnées à partir de questions conçues pour chaque thème.

***A – Objectivation et compréhension***

Statistiques disponibles sur la production et la consommation en Corse (A1)

Point de comparaison de la Corse avec les autres régions (A2) et avec la Sardaigne (A2bis)

Précarité alimentaire et aliments d’origine locale (A4)

*Manquent :*

* *Approvisionnement des points de vente en Corse (A3)*
* *Dynamiques de la consommation (A13)*
* *Enjeux de santé publique et modèles de consommation (A14)*

***B – Leviers de consommation des productions locales***

Circuits courts par magasins de producteurs (A5) et par la vente directe à la ferme (A5bis)

Cantines scolaires (A6)

Notion de Marché d’Intérêt Territorial (Audition avec le MIN de Montpellier)

***C – Approches territoriales de l’autonomie alimentaire***

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) (A7)

*Manquent :*

* *Rôle de prescripteur des métropoles urbaines*
* *Outils numériques de raccourcissement des circuits*

***D – Approches sectorielles de l’autonomie alimentaire***

Autonomie fourragère des exploitations d’élevage (A8)

Production légumière en circuits courts (A9)

*Manque :*

* *Filière céréalière pour humains et animaux (A21)*

***E – Politiques publiques de réduction des dépendances alimentaires***

Politique foncière de la CdC (A11) et opérateurs régionaux (A11bis)

Politiques publiques transversales (A10)

*Manque :*

* *Auditions additionnelles sur les politiques publiques transversales (A10bis)*
* *Développement agricole, chambres et syndicats (A15)*

***F – Apports des chercheurs sur la thématique***

Géographes, historiens, sociologues (A12)

**4 – Principaux enseignements obtenus**

* Un déficit de statistiques publiques sur les flux entrants en Corse (couplage avec PACA) alors que la production locale est assez bien connue.
* Un niveau de dépendance très élevé en comparaison aux autres régions françaises, mais très comparable aux régions du Sud-Est et à la Sardaigne.
* L’aide alimentaire auprès des précaires peine à s’approvisionner localement.
* Les circuits courts montent en puissance en Corse mais la demande touristique reste un moteur puissant d’orientation des aliments distribués.
* Les cantines scolaires soumises à la Loi Egalim ne parviennent pas à s’approvisionner localement en productions Bio. De gros efforts à consentir pour y parvenir (viandes, légumes).
* Les secteurs productifs à cibler sont bien les viandes et les productions laitières (réduire les intrants importés) et surtout les légumes d’été et d’hiver, pour lesquels la demande n’est pas satisfaite : un important marché à reconquérir.
* Le niveau territorial est activé (en particulier par les PAT) mais des disparités fortes se font jour et le maillage est très lacunaire.
* Les politiques foncières rencontrent de puissants obstacles (spéculation à la constructibilité, documents d’urbanisme, en particulier sur le littoral) et réclament des efforts d’aménagement (gestion de l’eau, régulation des pressions dans le péri-urbain et le rural).

**5 – Etapes à venir au cours du second semestre 2022**

Terminer les 8 auditions manquantes.

Etablir le diagnostic de situation, ses racines et ses acteurs.

Elaborer des propositions d’action pour réduire les dépendances alimentaires actuelles.

Rédiger le rapport et le présenter au CESEC, avant de le transmettre aux élus.